

They must, as Naitor has shown, concern themselves with the skills attendant with that knowledge. Universities must be aware of the differences in culture, background and learning style of those they serve. Schools must become aware that adequate university preparation is not just the ability to pass examinations. We need people who can help students "learn to learn", but this is a far more complex role than "study skills teacher".

Jean Wright's book is a useful if not revolutionary contribution to learner-centred education. Its biggest problem seems to be that just as study skills courses appeal to those who do not need them, this book will no doubt appeal to the already converted educator!

Kathleen Forsythe
University of British Columbia

Marc Audet. *Relance 1980 à l'Université, 1er et 2e cycles: les disciplines*. Québec, Gouvernement du Québec: Ministère de l'Éducation, 1982, 90 pp.

"On leur a cassé les reins à un moment crucial de leur vie" écrivait le sociologue Jacques Grand'Maison dans son volume intitulé "La nouvelle classe et l'avenir du Québec" en référant d'une façon particulière au chômage des jeunes.

Dans la foulée de ce constat, une récente étude publiée par le ministère de l'Éducation, concernant l'intégration au marché du travail des diplômés universitaires de l'année 1978, vient témoigner de la détérioration sensible des conditions d'emploi chez les finissants à l'université.

L'étude couvre les diplômés de 1978, deux ans après leur graduation environ. Elle constitue une illustration singulière de la montée du chômage et des problèmes d'intégration au marché du travail vécus par les finissants de premier et de second cycles à l'université.

Cette étude du ministère dégage le processus d'intégration des diplômés des deux premiers cycles universitaires. Environ 5,500 finissants ont été couverts par l'enquête et toutes les universités du Québec y sont représentées.

L'enquête conclut à "une montée significative du chômage chez les diplômés universitaires". De fait, le taux de chômage chez ces derniers aurait presque doublé en deux ans; de 4.4 pour 100 qu'il était à l'été 1978, il est passé à 8.4 pour 100 à l'été 1980. Deux fois plus de chômeurs universitaires en deux ans.

Mais ce taux de chômage global masque les écarts significatifs qui existent entre les différentes concentrations universitaires. Ainsi, par exemple, les disciplines médicales et para-médicales connaissent un taux de chômage variant entre 0 pour 100 pour les hommes et 9 pour 100 chez les femmes, comparativement à 16 pour 100 pour les hommes et 26 pour 100 chez les femmes pour les disciplines regroupées dans le secteur des arts.

D'une façon générale, l'étude constate une plus grande difficulté d'intégration au marché du travail chez les femmes; dans la majorité des concentrations ou blocs de disciplines, le chômage s'avère plus élevé chez les femmes et leur salaire annuel est plus faible que celui des hommes. Pour les diplômés de baccalauréat, le salaire annuel moyen des femmes se situait à \$18,000 comparativement à \$21,100 chez les hommes, soit plus de \$3,000 de différence pour un même niveau académique; quant au taux de chômage, il est d'une fois et demie plus important chez les femmes.

Si le chômage paraît constituer un fait marquant et sans cesse en progression chez les diplômés universitaires, l'étude prend bien soin de souligner que malgré tout, la poursuite des études représente un facteur réel de protection contre le chômage et de garantie de meilleures conditions salariales. En effet, les conditions d'emploi et de rémunération se détériorent sensiblement à mesure que l'on descend dans la pyramide du système scolaire, en passant de l'université (2e et 1er cycles) au collégial (secteur professionnel) et enfin au palier secondaire (professionnel long et court).

A cet égard, les différences sont majeures: à titre d'exemple, le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les finissants de niveau collégial (secteur professionnel) que pour les diplômés du premier cycle universitaire. Quant à ceux de niveau secondaire (secteur professionnel court), le chômage frappe presque la moitié de l'ensemble des étudiants (42.5 pour 100 chez les hommes, 43.2 pour 100 chez les femmes).

Les conditions de rémunération suivent sensiblement la même trajectoire. Chez les diplômés universitaires de premier cycle universitaire, l'enquête enregistre un salaire moyen annuel représentant le double des diplômés du collégial (secteur professionnel) et trois fois supérieur en moyenne à celui détenu pour les finissants du professionnel court de niveau secondaire.

Le dicton "qui s'instruit, s'enrichit" est confirmé par l'étude du ministère. Cependant, le présent contexte nous oblige à modifier l'expression "s'enrichit" par "s'appauvrit le moins"; elle s'accorderait ainsi davantage à la réalité sociale de tous ces jeunes finissants exclus progressivement des rangs du marché du travail et plongés dans l'incertitude collective de leurs conditions.

Bien que l'étude démontre sans équivoque une réelle gradation dans les conditions d'emploi selon les niveaux académiques favorisant nettement les paliers supérieurs, il nous faut constater la détérioration sans cesse progressive de ces mêmes conditions pour tous les diplômés. Comme si l'on avait distribué les diplômés par ordre d'importance académique (selon les niveaux) dans un escalier roulant qui descend alors qu'eux tentent de monter, en mouvement contraire; en dernière analyse, tous descendent puisqu'ils montent moins rapidement que l'escalier roulant. La mobilité sociale vers le bas, quoi.

L'harmonisation entre la structure du marché du travail et le profil des diplômés selon leur formation académique est loin d'être réalisée; il manque une convergence véritable entre formation universitaire et nature des emplois.

A cet égard, l'enquête du ministère de l'Éducation révèle que 63 pour 100 des

diplômés de premier cycle chez les hommes et 58 pour 100 chez les femmes estiment que leur travail correspond à la nature de leurs études, ce qui apparaît d'emblée relativement faible.

Mais, encore une fois, il nous faut examiner ce phénomène à l'intérieur des disciplines elles-mêmes. Cet exercice nous conduit rapidement à conclure à des différences considérables selon les disciplines. C'est ainsi que pour le premier cycle, la correspondance étude-travail varie de 85 pour 100 à 100 pour 100 pour les concentrations suivantes: biochimie, comptabilité, médecine, physiothérapie, orthopédie, pharmacie et informatique.

Au fond de la cale, on retrouve une non-correspondance très significative entre les disciplines suivantes et le travail: anthropologie, géographie, langues, philosophie et sciences politiques. Le degré de correspondance étude-travail oscille entre 0 pour 100 et 31 pour 100 pour ces concentrations.

Un autre facteur contribue à accentuer le fossé entre marché du travail et formation universitaire: il s'agit de l'accroissement du volume des diplômés universitaires, année après année, phénomène qui a pour effet de générer une relative saturation de l'emploi dans certaines disciplines. (Par ailleurs, l'étude du ministère souligne que dans la situation actuelle, si l'on pouvait répartir tous les étudiants vers les secteurs les moins affectés par le marché du travail, ce serait alors ces mêmes secteurs qui deviendraient sursaturés).

Si cette enquête nous sensibilise de façon empirique sur le chômage et l'intégration au marché du travail des diplômés universitaires, elle laisse toutefois en plan certaines causes et conséquences relatives au phénomène du chômage à l'université: par exemple, l'absence de représentation des jeunes comme groupe organisé dans la société et exerçant une influence réelle auprès de l'Etat au niveau de leurs conditions socio-économiques.

Ne faisant pas partie des groupes d'intérêts, encore moins des forces socio-économiques majeures tels le patronat et le syndicalisme, les jeunes sont en position de faiblesse pour revendiquer leur pleine participation au sein du marché du travail. L'Etat a davantage le réflexe de répondre prioritairement aux agents organisés qui exercent des pressions sur lui et qui établissent un rapport de force par l'intermédiaire de l'opinion publique.

Enfin, il faudra un jour mettre en lumière les conséquences psychologiques et sociales du chômage chez les jeunes. On en connaît certains signes tels l'isolement social, l'insécurité individuelle, une expertise sans champ d'application qui tourne à vide, l'alourdissement des services sociaux auprès des jeunes chômeurs, la recrudescence de certains phénomènes tel le suicide par exemple. Ce dernier, on le sait, affecte particulièrement les jeunes (il est la deuxième cause de décès chez les 15-30 ans); bien qu'il soit très difficile d'apprécier l'importance du chômage comme facteur influençant le taux de suicide, il exerce néanmoins une pression sur l'ensemble des conditions agissant sur ce phénomène.

Le chômage à l'université frappe durement; il retranche dans l'incertitude un nombre sans cesse croissant de diplômés universitaires.

Ces mêmes diplômés appartiennent à une génération pour laquelle des efforts

sans précédent ont été consacrés depuis plus de 20 ans par le financement d'un système d'éducation qui, bon an mal an, a absorbé le tiers du budget de l'Etat.

En parallèle au chômage chez les universitaires, ajoutons celui des autres jeunes pour constater que les 15-24 ans forment la moitié de l'ensemble des chômeurs au Québec, alors qu'ils comptent pour le quart de la population active.

En retraçant la genèse des grandes crises qui ont secoué la société québécoise depuis la conquête de 1760 à nos jours, le sociologue Fernand Dumont affirmait lors d'une entrevue dans le cadre de la série "Sociologie et sociologues québécois" que l'emploi des jeunes a été une question décisive à chaque fois.

Aujourd'hui plus que jamais, ce constat apparaît essentiel pour le destin d'une génération porteuse d'avenir. A la condition que l'Etat y reconnaisse un problème de société et qu'il devienne en cette matière autre chose qu'un symbole collectif en perte de vitesse.

Jacques Roy
 Coordonnateur des programmes de santé,
 sociaux et communautaires
 CLSC Des Chenaux

ACKNOWLEDGMENTS

The Editorial Board members of *The Canadian Journal of Higher Education* wish to express their gratitude to the following for their assistance in reviewing manuscripts in calendar year 1982:

Bernard, Huguette
 Côté, Pierre-André
 Daniel, John S.
 Dennison, John D.
 De Pencier, Marni
 Desrosiers, Edward K.
 Ferland, Mario
 Garnier, Bernard
 Graham, John F.

Grant, Rudy
 Gregor, Alexander
 Guérin, Gilles
 Hamilton, William B.
 Harris, Robin
 Houston, Susan E.
 Lang, Daniel W.
 MacDonald, J.J.
 McCready, Douglas J.

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité de rédaction de *La revue canadienne d'enseignement supérieur* expriment leur gratitude aux individus qui ont évalué des articles durant l'année 1982:

Pike, Robert M.
 Pilkington, Gwendoline
 Sheehan, Bernard S.
 St-Pierre, Jacques
 Sibley, William M.
 Smith, W.A. Sam
 Storr, Richard J
 Uhl, Norman P.
 von Zur Muehlen, Max